

Coordination des employeurs publics territoriaux

AMF – ADF – Régions de France – ADCF – France Urbaine – Villes de France – APVF –
AMRF – CNFPT – FNCDG – Collège employeurs du CSFPT

Paris, le 13 février 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Réunis au sein de la Coordination des employeurs publics territoriaux depuis 2019, nous sommes particulièrement inquiets des implications de la réforme des retraites pour les agents de la fonction publique territoriale et souhaitons vous alerter à ce sujet.

Sans prendre parti sur le fond et les objectifs globaux de cette réforme, cela fait déjà plusieurs semaines que nous échangeons sur les questions de coût de la réforme pour les employeurs, de niveau de pension des agents, de pénibilité et de fin de carrière avec votre secrétaire d'Etat en charge de la fonction publique mais restons dans un flou persistant sur l'ensemble de ces points.

Afin de vous faire part plus en détail de nos questionnements et de nos propositions, vous trouverez ci-joint un Mémoire présentant nos demandes et nos inquiétudes que nous adressons également aux parlementaires.

Notre priorité est de nous assurer que les finances des collectivités ne seront pas affectées par cette réforme et que le niveau des pensions des agents sera garanti.

Nos demandes ont trait à des enjeux essentiels, humains, financiers et techniques et portent également sur la place des employeurs territoriaux dans la gouvernance du futur système universel de retraite.

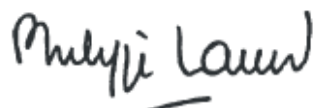
Vous n'êtes pas sans connaître le poids de la fonction publique territoriale : 1,9 million d'agents soit une masse salariale de 67 milliards d'euros, dont 75% d'agents de catégorie C, catégorie qui, de notre point de vue, sera la principale menacée par cette réforme.

Et vous savez bien que la fonction publique territoriale comporte un certain nombre de spécificités en termes de métiers qui méritent, à l'évidence, une prise en compte particulière si on ne veut pas déstabiliser durablement les équilibres sociaux et humains.

C'est pourquoi nous sollicitons aujourd'hui toute votre attention sur un sujet qui, au-delà des aspects techniques et financiers, est loin d'être anodin à quelques semaines d'échéances électorales importantes et qui concernent les collectivités territoriales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour le collège employeur du Conseil supérieur
de la fonction publique territoriale



Philippe LAURENT

Pour le Centre national
de la fonction publique territoriale



François DELUGA

Pour la Fédération nationale
des centres de gestion



Michel HIRIART

Pour l'Association des Maires et des Présidents
d'intercommunalité de France



François BAROIN

Pour l'Assemblée des Départements de France



Dominique BUSSEREAU

Pour Régions de France



Renaud MUSELIER

Pour l'Assemblée des Communautés de France



Jean-Luc RIGAUT

Pour Villes de France



Caroline CAYEUX

Pour l'Association France Urbaine



Jean-Luc MOUDENC

Pour l'Association des Maires Ruraux de France



Vanik BERBERIAN

Pour l'Association des Petites Villes de France



Christophe BOUILLON